



BOURSES SCOLAIRES

2018/2019

Au bénéfice des enfants français, scolarisés dans un établissement du réseau de l'AEFE

Une réunion d'information sur le système d'aide à la scolarité de l'Agence pour l'enseignement français à l'Étranger est organisée par le Consulat général de France à Madrid le

JEUDI 30 NOVEMBRE à 18h30

Dans les locaux de l'Institut Français, Marques de la Ensenada 10 (métro Colon)

Pour des raisons de capacité de salle et de sécurité, **une inscription est obligatoire par mail, avant le 29 novembre 2017.**

Ecrire à social.madrid-fslt@diplomatie.gouv.fr, en indiquant nom de famille, nombre de participants, établissement scolaire concerné.

La campagne 2018/2019 sera ouverte mi-décembre 2017

(cf. site internet du consulat)

pour un dépôt des dossiers au plus tard

le vendredi 16 février 2018.

Les familles qui souhaitent déposer une première demande de bourse en 2018 sont invitées à demander dès maintenant un certificat de radiation à la Caisse d'Allocations familiales de leur dernier domicile en France, ce document devant obligatoirement être joint au dossier.